

LaValette (Antoine), sur - Lioncy (Jean) et Gouffre - Le Pelletier de Saint Fargeau et Maître Le Gouvé - Rouhette et Target - Lherminier, Gillet, Maillard, Taboue, de la Monnoie, Babilie, Thevenot d'Essaule - Me Laget-Bardelin - Dufranc - La Valette

Mémoire à consulter et consultation pour Jean Lioncy contre le Corps et Société des P.P. Jésuites - Plaidoyer pour le Syndic des créanciers des sieurs Lioncy frères et Gouffre, négocians à Marseille contre le Général et la Société des Jésuites (2 volumes réunis ensemble dans une reliure homogène d'époque, avec tomaison au dos) suivi de divers mémoires et pièces jointes, Mémoire sur les demandes formées contre le Général et la Société des Jésuites au sujet des engagements qu'elle a contracté par le Ministère du Père de la Valette - Second mémoire pour le sieur Cazotte et la demoiselle Fouque contre le Général et la Société des Jésuites - Mémoire à consulter et consultation pour les Jésuites de France - Mémoire pour les jésuites des provinces de Champagne, Guyenne, Toulouse et Lyon, opposans et défendeurs - Arrêt de la Cour du Parlement contre le Général et la Société des Jésuites (Procès de Lavalette, 1761)

Référence : 79330

Imprimerie de P. Alex Le Prieur à Paris, M.DCC.LXVI et Imprimerie d'Houry à Paris, M.DCC.LVI - J. Chardon à Paris Malicorne sur Sarthe, 72, Pays de la Loire, France 1761 Book condition, Etat : Bon relié, plein veau d'époque, dos lisse orné de fleurons, pièce de titre bordeaux, et tomaison I et II In-12 2 vol. - 1154 pages

Commentaire : 1ere édition "Contents, Chapitres : Volume 1. Mémoire à consulter et consultation pour Jean Lioncy contre le Corps et Société des P.P. Jésuites - Le Prieur, 1761. Texte principal, 531 pages, errata, i - Pièces envoyées d'Italie qui peuvent servir à l'instruction du Procès des Jésuites, 48 pages - Volume 2. - 2.1. Plaidoyer pour le Syndic des créanciers des sieurs Lioncy frères et Gouffre, négocians à Marseille contre le Général et la Société des Jésuites. Texte principal, par Le Pelletier de Saint Fargeau et Maître Le Gouvé, 219 pages - Mémoire sur les demandes formées contre le Général et la Société des Jésuites au sujet des engagements qu'elle a contracté par le Ministère du Père de la Valette, par MM. Rouhette et Targez, 96 pages - Second mémoire pour le sieur Cazotte et la demoiselle Fouque contre le Général et la Société des Jésuites, par Rouhette et Target, 112 pages - Mémoire à consulter et consultation

pour les Jésuites de France, par Lherminier, Gillet, Maillard, Taboue, de la Monnoie, Babbille, Thevenot d'Essaule, 77 pages - Mémoire pour les jésuites des provinces de Champagne, Guyenne, Toulouse et Lyon, opposans et défenseurs (Chez J. Chardon à Paris), par M. de Saint-Fargeau et Me Laget-Bardelin, 62 pages - Arrêt de la Cour du Parlement contre le Général et la Société des Jésuites, par Dufranc, 8 pages - Antoine Lavalette, né « Valette » le 26 octobre 1708 à Martrin (France) et décédé le 13 décembre 1767 à Toulouse, était un prêtre jésuite français, missionnaire en Martinique. Bien qu'il ait quitté la Compagnie de Jésus en 1762, Lavalette est à l'origine d'un scandale financier qui contribua beaucoup à jeter l'opprobre sur la Compagnie de Jésus et précipita son bannissement de France en 1763. - En 1751, les premières accusations de participations à des opérations commerciales furent lancées contre le jésuite français. Antoine Lavalette fut rappelé de Martinique en 1753 pour justifier sa conduite. Juste avant qu'il ne meure, le supérieur général de la Compagnie de Jésus Ignacio Visconti l'autorisa à rentrer dans sa mission, où il devint le Supérieur des Missions Françaises de l'Amérique du Sud en 1754, mais avec un ordre explicite d'arrêter toute entreprise commerciale. Cet ordre fut ignoré par Lavalette et, quelque temps plus tard, quand plusieurs de ses navires furent saisis par les pirates anglais à leur retour en Europe, la compagnie commerciale fit faillite. En mars 1762 un Visiteur canonique envoyé par le Supérieur Général à la Martinique confronta Lavalette devant plusieurs témoins. Après avoir nié, ce dernier finalement admit l'évidence devant les documents produits. Il fut canoniquement suspendu jusqu'à décision du Supérieur Général. Mais avant que décision soit prise Lavalette quitta la Compagnie de Jésus (1762). Il passa deux ans à Amsterdam et retourna à Toulouse en 1764 où, après le bannissement des jésuites du royaume de France, il répudia formellement ses liens avec les Jésuites en prononçant le serment qui, en condamnant le caractère pernicieux de l'Ordre religieux, permettait aux anciens jésuites de recouvrer leur statut et droits comme citoyens français. Retiré dans son village natal de Valette il y meurt le 13 décembre 1767. Ce scandale et le refus des jésuites français d'accepter d'engager leur responsabilité financière donnèrent l'opportunité aux ennemis de la Compagnie en France de déclencher des attaques contre celle-ci. Le 6 août 1762, le Parlement de Paris prit un arrêt bannissant la Compagnie de Jésus de France. Malgré l'intervention du pape Clément XIII, Louis XV fut amené à expulser les jésuites le 26 novembre 1767. (source : Wikipedia) - Le 8 mai 1761, sur les conclusions de l'Avocat général Le Pelletier de Saint-Fargeau, le Parlement condamna les Jésuites : ils devaient rembourser ses créances à la maison Gouffre et Lioncy et lui verser, à titre de dommages-intérêts, 50.000 livres ; défense leur était faite de se mêler à l'avenir d'aucun genre de trafic. Au Palais, la foule accueillit le prononcé du jugement avec des cris d'enthousiasme ; les Jésuites présents furent couverts de huées, et le Premier Président et l'Avocat général portés en triomphe. Des inconnus s'embrassaient, comme si la France eût remporté une grande victoire. (source : Lavisse)" Tome 1, 580 pages, Tome 2, 574 pages (sommaire détaillé sur demande) - bel exemplaire, complet en 2 tomes homogènes, reliure d'époque, mors à peine frottés, avec une infime déchirure à l'extrémité du mors du plat supérieur sur les deux tomes sans gravité, belle provenance, président de Conseil Général, (1808-1884), intérieur frais et propre, quelques rousseurs discrètes et quelques pages brunies, sans gravité, cela reste un bel ensemble complet et propre. Ces deux volumes regroupent les principaux actes et mémoire du célèbre procès de La Valette et de l'Ordre des Jésuites de 1761, opposés notamment à ses créanciers Lioncy et Gouffre de Marseille.

Année

1761

Prix : **250,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Internet Philoscience

philoscience@wanadoo.fr

7, rue Gambetta

72270 Malicorne-sur-Sarthe

France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472375-79330>